



La retraite à 60 ans, après 37,5 années de cotisation, **C'EST POSSIBLE !**

La CGT a des revendications de haut niveau pour la retraite des travailleuses et des travailleurs, ces revendications tiennent compte des financements possibles.



En effet, même le scénario retenu par le gouvernement n'est pas un problème, alors qu'il annonce 12 milliards de « déficit » en 2025 = 4 % des dépenses du système (325 milliards d'€).

Cela correspond à :

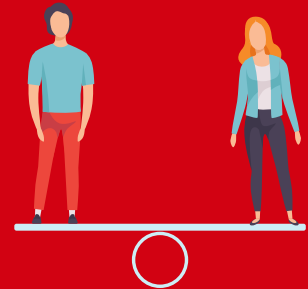
- Une augmentation de 0,8 point de cotisation en 5 ans.
- Une cotisation sur les dividendes avec un taux à 28 % (c'est-à-dire le taux de cotisation retraites sur les salaires).



Augmenter les recettes par une politique salariale et de l'emploi

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- ⇒ 6,5 MILLIARDS D'EUROS de cotisations retraite.



HAUSSE DE L'EMPLOI DE 2,4 %

- ⇒ 9 MILLIARDS D'EUROS de cotisations sociales dont 4,5 milliards pour les retraites et 7 milliards d'économies pour l'Assurance chômage.
- ⇒ 100 000 EMPLOIS = 800 millions d'euros de cotisations retraite.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL AVEC ABAISSEMENT DE L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE À 60 ANS

- ⇒ 12 MILLIARDS D'EUROS d'économies sur l'Assurance chômage, dus à la fin de l'indemnisation des plus de 60 ans et l'accès à l'emploi pour les jeunes.

HAUSSE DES SALAIRES DE 5 % DANS LE PRIVÉ

- ⇒ 18 MILLIARDS D'EUROS de cotisations supplémentaires pour la Sécurité sociale.
- ⇒ 9 MILLIARDS D'EUROS pour la branche retraite.

HAUSSE DU POINT D'INDICE DE 5 %

- ⇒ 4 MILLIARDS D'EUROS de cotisations retraite.





Augmenter les cotisations sociales pour stabiliser, à long terme, le système

FIN DES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS A MINIMA POUR LE CAC 40

→ **5,5 MILLIARDS D'EUROS** Pour rappel, la Cour des comptes chiffre l'ensemble des « niches sociales » à 90 milliards d'€ par an.

SURCOTISATION DES EMPLOIS PRÉCAIRES (CDD, INTÉRIM) D'UN POINT

→ **1 MILLIARD D'EUROS**

DÉPLAFONNEMENT DES COTISATIONS POUR LES SALAIRES AU-DESSUS DE 27 500 € PAR MOIS (8 plafonds de la Sécurité sociale)

→ **1 MILLIARD D'EUROS**

AUGMENTER L'ASSIETTE DES REVENUS SOUMIS À COTISATIONS SALARIÉS ET EMPLOYEURS (intéressement, participation, épargne salariale, épargne retraite)

→ **10 MILLIARDS D'EUROS** de cotisations, que l'on pourrait principalement affecter aux retraites.

À LONG TERME, AUGMENTER LE TAUX DE COTISATION SOCIALE (tout en augmentant les salaires) en fonction des prévisions démographiques.



Mettre le Capital à contribution



ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE AUX DIVIDENDES VERSÉS PAR LE CAC 40

→ **14 MILLIARDS D'EUROS** avec un taux à 28 %. Nous ne pouvons chiffrer cela que pour le CAC40, étant donné l'opacité de ces chiffres pour le reste de l'économie, mais ce sont bien tous les dividendes qui doivent être soumis à cotisations. Le chiffre de 14 milliards est donc sous-évalué.

SOUMETTRE LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES À LA COTISATION POUR LES RETRAITES

→ **500 MILLIONS D'EUROS**

Des propositions réalistes

- Au total, nos propositions rapporteraient une somme de l'ordre de 70 milliards d'€ par an pour la protection sociale : de quoi largement stabiliser notre système de retraite.
- Un retour au partage de la valeur ajoutée de 1982 (part du travail de 73,5 % contre 66,5 % aujourd'hui) représenterait aujourd'hui un transfert du Capital au Travail de 85 milliards d'€.

LE PROJET DE LA CGT EST DONC LARGEMENT RÉALISABLE.

Il a été mis en place alors que la France était détruite par des années de guerre et aujourd'hui il ne serait plus viable ?

Pour le préserver et l'améliorer, il faut un soulèvement massif de la population, des travailleuses et des travailleurs, des retraitées et retraités, des chômeuses et des chômeurs, des étudiantes et étudiants. Il faut imposer un projet de société en rupture avec la société capitaliste dans laquelle nous vivons.

